

Avril 2016

Travail indécent pour les enfants dans les mines congolaises

Âgés de 4 à 17 ans, issus essentiellement de familles pauvres, des milliers d'enfants congolais, au lieu de fréquenter l'école, viennent gonfler les rangs des esclaves modernes dans les mines, notamment pour aider leur famille à survivre.

Le cas du travail des enfants en RD.Congo est préoccupant, dans ce pays situé au cœur de l'Afrique, habité du reste par plus de 70 millions d'âmes, et dont les jeunes les plus concernés (0-14 ans) représentent 47,4% de la population. Réputé pour sa richesse en ressources naturelles, dont la diversité en minerais est très utile aux avancées des technologies nouvelles, l'ex-colonie belge est étonnement classée parmi les pays les plus pauvres du monde en occupant la 178ème place sur 187 pays.

Malgré sa croissance économique dont le taux avoisine les 7%, la RD.Congo affiche ses inégalités sociales au grand jour. État de carence confirmé dans le dernier rapport du FMI, indiquant clairement que 98% de la population congolaise vit avec 1,25 dollar américain par jour. Une triste réalité qui consacre par le fait même l'endémicité de la précarité, et annihile tout espoir de lendemains meilleurs pour des millions d'enfants.

La richesse des sous-sols congolais

Certes, les minerais congolais dans leur diversité sont très prisés dans les nouvelles technologies de communication et des stratégies militaires, voire dans des prouesses d'ordre médical. Il s'agit par exemple de l'uranium, du coltan, de l'or, de la colombite, de la cassitérite, du diamant, etc.

Malheureusement, leur acquisition se trouve être entachée de plusieurs irrégularités qui font que les écosystèmes naturels qui constituent les sites potentiels d'exploration ou d'exploitation sont devenus des foyers d'atteintes aux droits humains et de la nature. Il y est souvent dénoncé la destruction de l'environnement physique, les violences faites

aux femmes et le recrutement forcé des mineurs d'âge dans les mines ou carrières.

Sans perdre de vue l'exposition de tous ces activistes aux minerais radioactifs très dangereux pour la santé humaine.

Tous ces minerais sont devenus une source financière sûre pour les chefs militaires ainsi que pour des milices armées engagées dans les conflits à l'est du Congo.

Or, bien gérés, ils auraient contribué à la construction d'une société au sein de laquelle règnerait le sentiment de justice et de paix. Minerais de sang ou de malédiction à cause de leur mode d'acquisition extraordinairement anarchique, ils symbolisent une injustice qui ne peut laisser aucun homme animé de bonne volonté indifférent.

Sachant leur utilité et leur demande plus que jamais croissante pour doper certaines économies à destination de l'Asie, des Amériques, de l'Union européenne, ces minerais permettent aussi bien aux commanditaires qu'aux spéculateurs disséminés à travers le monde, de se constituer des fortunes colossales souvent enfouies dans des paradis fiscaux.

Cet étrange scénario étale deux modes de vie controversés, facteurs du cloisonnement de l'humanité en deux chapiteaux : l'un bénéficiant d'un ornement conséquent abritant les nantis minoritaires profiteurs d'un patrimoine naturel commun, et l'autre en lambeaux emprisonnant les hommes, les femmes et les enfants, dont les mineurs d'âge, condamnés eux à végéter.

L'appel du Pape

C'est dans ce schéma de la recherche d'une présence divine et providentielle que l'appel

du Saint Père en faveur de l'écologie intégrale « Laudato si » trouve tout son sens. Son élan de solidarité traduit bien l'inspiration pour sauver la « Maison de Dieu » qui s'enflamme à petit feu. Cette Maison qui représente la demeure commune de l'homme et abrite conséquemment les ressources naturelles dans leur diversité représentant une source à partir de laquelle celui-ci peut pourvoir sagement et équitablement à ses besoins de survie.

Ceci est corroboré par les propos de la sœur Cécile Renouard parus dans le Pèlerin (2015) : «Laudato Si est une interpellation d'une vigueur inouïe à propos de nos actions personnelles et collectives, du besoin d'une conversion – au sens d'un retournement, d'une transformation radicale – en vue de pratiquer la solidarité entre nous aujourd'hui et à l'égard des générations futures ».

La solidarité ici invoquée paraît vraisemblablement pour tous, croyants ou non croyants, un outil mobilisateur autour duquel peuvent être menées des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des décideurs, de la société civile et de bien d'autres catégories d'activistes sensibles à l'avenir de l'humanité. Elle prendra ainsi un envol international pour faire la radiographie de tout ce qui ne va pas au Congo et partout ailleurs où les droits des enfants sont bafoués.

S'estimant solidaire vis-à-vis de cet élan de solidarité, la Commission Justice et Paix du diocèse de Liège s'est sentie interpellée par l'exploitation éhontée des ressources naturelles de la RD.Congo, spécialement dans sa phase minière qui implique le travail d'adolescents et de jeunes enfants mineurs. La procédure de sensibilisation consiste à réaliser l'exposition de quelques photos d'enfants à l'œuvre sur les sites miniers. Les milieux ciblés sont ceux qui rassemblent leurs semblables, notamment les écoles de Liège et des environs. La soirée de lancement aura lieu le 20 mai 2016, autour d'une conférence-débat.

En effet, certains des décideurs de demain sont formés là. Il est hautement souhaitable que ces enfants qui utilisent des GSM, des iPhone et des ordinateurs sachent que le coût

de ces appareils, quelques centaines d'euros, est supérieur à celui d'une année scolaire pour un enfant congolais (25 dollars de minerval par an). Il est bon également de les rendre conscients que les matériaux présents dans ces gadgets informatiques sont extraits dans des conditions qui chosifient des milliers de leurs congénères dans les pays fournisseurs, la RD.Congo notamment.

Mais qui sont ces enfants sacrifiés ?

Leur âge oscille entre 4 et 17 ans. Ils sont issus essentiellement de familles pauvres. À défaut d'une scolarisation normale et face à une précarité paralysante empêchant toute vie familiale décente, ces enfants qui viennent gonfler les rangs des esclaves modernes, sont soit attirés par les adultes désœuvrés dans les mines, soit envoyés par les parents totalement démunis pour chercher des moyens de survie. Certains, malgré leur bas âge, se proposent de jouer le rôle d'enfants nourriciers.

Ces petits mineurs congolais sont visibles sur l'ensemble du territoire national, soit par moment, soit en permanence dans les écosystèmes naturels du reste saccagés par des recherches sauvages du trésor souterrain. Les statistiques de leurs effectifs varient selon les milieux. Les quelques provinces concernées sont respectivement le Katanga où une enquête d'Amnesty International signale 40.000 enfants dans les mines de cobalt, le Kasai, le Haut-Congo, le Maniema, le nord et le sud Kivu. Cet engouement vers les mines cadre avec la défaillance étatique, exprimée par un mot d'ordre interprété de façon populaire consacrant la débrouillardise comme un moyen de se tirer d'affaire.

Pourtant, la RD.Congo est, comme plusieurs autres pays dans le monde, signataire de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989. Ce document comporte une cinquantaine d'articles. À défaut de pouvoir les citer tous, reprenons-en quelques-uns : le droit d'être protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée ; le droit



d'aller à l'école ; le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus d'exploitation ; le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination ; le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir ; le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes ; le droit de jouer et d'avoir des loisirs ; le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation ; le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé. Dans ce cas d'espèce, rien n'indique que cette convention, malgré le dévouement de l'Unicef en RD.Congo est respectée.

Esclaves et objets sexuels

Une analyse approfondie de cette problématique révèle par ailleurs que l'activité de ces enfants dans les mines ne se limite pas seulement à la recherche des minerais. Ils sont, par exemple, utilisés comme nettoyeurs ou transporteurs de lourds sacs de caillasse destinés au triage, comme serviteurs domestiques ou même parfois pour assouvir les besoins sexuels des trafiquants adultes. Quant à savoir s'ils sont mineurs par conviction, la réponse est négative dans la mesure où la plupart d'entre eux se déclarent victimes et déplorent vivement leur sort. Mais gardent néanmoins l'espoir de se faire envoyer un ascenseur social qui les mettrait sur le chemin de l'école et de la vie normale. D'où cette question de résilience infantile qui surgit et qui devra être bien prise en charge par des spécialistes.

Il arrive qu'un gamin de sept ans doive parcourir un kilomètre avec un sac de caillasse de 50 kg sur la tête. Dans ces sites, tous sont irradiés par des minerais radioactifs comme l'uranium, reconnu potentiellement dangereux pour la santé. L'eau y est rarement potable. La nourriture y est à peine assurée.

Les soins médicaux y sont quasi inexistantes. Nombreux sont ceux qui contractent des maladies sexuellement transmissibles et bien d'autres liées à l'environnement alors qu'ils sont totalement dépourvus des moyens financiers pour recevoir des soins adéquats. Le taux de décès lié à ces anomalies sanitaires nécessite une étude appropriée.

Il est à noter qu'hormis ces enfants mineurs, d'autres catégories d'enfants malheureux existent, notamment les enfants des rues, les enfants sorciers, les enfants qui naissent avec un certain handicap physique ou génétique comme les enfants albinos.

Solidarité internationale

Cultiver la vertu de l'indifférence n'est pas une alternative louable pour la dissémination de la solidarité internationale.

Que faire comme recommandation face à cette tragédie de travail dans les mines que subit une partie de la jeunesse congolaise, si ce n'est de lui exprimer de la compassion, un sentiment universel sans lequel aucun élan de solidarité ne peut être possible ? Il faut aussi surtout susciter des alternatives pour que 2016 soit l'année où est relevé un grand défi éthique, celui de labelliser les minerais en choisissant comme critères le développement durable et le respect des communautés locales et nationales. L'encyclique du Saint Père « Laudato Si » sur l'écologie intégrale peut contribuer à fédérer toutes les tendances et croyances afin de promouvoir toute action humanitaire tendant à rendre aux jeunes générations la dignité humaine grâce à un travail épanouissant.

Auteur :
Jacques Kabongo,
volontaire à la
Commission Justice et
Paix de Liège